



L'INNOVATION DANS LES PME, EN PARLER ... OU EN FAIRE ?

A l'heure où tant de rapports et analyses diagnostiquent les faiblesses de la France en pointant les difficultés des PME à innover et s'interrogent sur les leviers à actionner, le programme *Innovation PME*, une des composantes du Plan PME en Région Rhône-Alpes, est lancé (voir encadré).

Depuis le 9 novembre 2011, les 25 premières entreprises⁽¹⁾ (dont 22 PME) se sont engagées dans ce nouveau dispositif collectif de Management de l'Innovation. Elles représentent plus de 1000 salariés et 130 Millions d'€ de CA cumulé. Le programme est conçu pour permettre à tout type d'entreprise d'aborder les activités d'innovation. Ainsi 5 d'entre elles n'ont pas eu jusqu'à présent d'activité de conception de produits nouveaux.

Cette première session couvre une grande diversité d'activités : conception de systèmes automatisés pour l'industrie, textiles techniques, décolletage, profilés pour le bâtiment, systèmes acoustiques, recyclage textile, logiciels GED, tests génétiques pour chiens et chats, machines automatiques d'embouteillage, distillerie, études géotechniques pour les risques naturels, fournitures haut de gamme pour maréchaux ferrants, fabrication d'aimants permanents, usinage... Cette diversité confirme que les outils et méthodes de gestion de l'innovation ne sont pas spécifiques à un secteur industriel et peuvent appréhender des problématiques particulières.

Les priorités en besoins d'accompagnement correspondent à des demandes différentes : "Définir une stratégie d'Innovation" (12 entreprises), "Innover dans la Relation clients" (6 entreprises) et "Maîtriser les risques d'un projet en cours" (7 entreprises). Elles représentent des motivations diverses des dirigeants qui placent l'innovation au cœur du développement

de leur entreprise : « Aider à prendre du recul par rapport aux axes de développement de l'entreprise par l'innovation », « Sécuriser un projet d'innovation dans la perspective d'un dépôt de demande de financement OSEO », « Comprendre les mécanismes d'achats de ses clients pour se positionner en co-conception »...

En agissant au plus près des dirigeants et de leurs équipes, au rythme des PME et selon leurs disponibilités, le dispositif *Innovation PME* entend transférer sur le terrain, par la pratique, les bons réflexes de gestion de l'innovation. Seul programme de ce type en France de cette ampleur, *Innovation PME* voit ses choix méthodologiques (modulaire, flexible, concentré dans le temps) déjà confirmés par une adhésion importante des entreprises. Il complète en Région Rhône-Alpes la gamme d'actions collectives en Innovation pour les PME et capitalise sur l'expérience et les résultats du programme régional APPIC destiné à accompagner l'excellence en conception-innovation (près de 100 entreprises accompagnées depuis 2002, www.appic-innovation.com).

Rendez-vous est pris dans 4 mois pour réaliser un bilan concret de cette première session. Un processus de retour d'expérience est mis en place afin d'améliorer encore les outils d'accompagnement pour la session suivante. Une nouvelle opportunité de participation d'entreprises est prévue à partir d'avril 2012.

⁽¹⁾ Acouphen (69), Altaire (74), Antagène (69), Anthemis Manufacturing (26), Atim (38), Avanti SAS (73), Azimut Monitoring (73), Azur Technology (69), Baud industries (74), Blanchisserie industrielle du Centre (42), Brasserie Artisanale du Sud (26), Decorec (74), Dinac (38), Distillerie Bleu de Provence (26), Durelec transformateurs (69), Ets Michel Vaillant (74), Ets Perrier (07), Graftech (73), IMS RN (38), Ouvry (69), Pulsver (38), Pronic (74), Seccom (69), Sofraden Industrie (42), Steelmag (38).

Le programme Innovation PME de la Région Rhône-Alpes « en bref » :

Innovation PME est un programme du Plan PME de Rhône-Alpes porté par le Conseil Régional et l'Etat. Ce programme est soutenu financièrement par le Conseil Régional, la Direccte et l'Europe. Sa conception et son déploiement (maîtrise d'ouvrage) sont coordonnés par le Centre Européen d'Innovation Thésame. 6 relais (maîtres d'œuvre) représentent le programme *Innovation PME* auprès des entreprises : CCIT de la Drôme, CCIT de Grenoble, CCIT de Lyon, CETIM, CRITT de Savoie et Thésame. Ces derniers assurent la commercialisation du programme *Innovation PME* et le suivi qualité sur des territoires définis. 30 consultants et formateurs ont été agréés par Thésame pour accompagner les entreprises.

Ce dispositif associe par ailleurs 15 partenaires et prescripteurs qui complètent l'organisation : ARDI, INPI, OSEO, CCIR, CCIT de la Haute-Savoie, CCIT du Nord Isère, CCIT de Saint-Etienne, CCIT de Roanne, CRITT Ardèche, CTP, Jessica, UDIMEC, UIMM Loire, pôles de compétitivité Arve Industries et Trimatec. Positionné comme un dispositif complémentaire aux outils d'animation des PME dans les pôles de compétitivité, centres de compétence et fédérations professionnelles, d'autres perspectives de partenariat régional sont en cours de d'établissement.

Fruit d'une phase de conception de plus d'une année, le programme répond à un potentiel important d'entreprises PME et de services industriels en Région Rhône-Alpes (notamment : fournisseurs, sous-traitants, services industriels) dont l'apprentissage opérationnel en management de l'innovation est à consolider. Au total, il est prévu l'accompagnement sur 3 ans de 150 PME. Une première tranche du programme (phase pilote) est d'ores et déjà engagée avec l'accompagnement de 90 entreprises sur 2011 – 2012.

Le dispositif *Innovation PME* vise les entreprises qui représentent un potentiel important de valeur pour Rhône-Alpes. Rarement étudiées et accompagnées de façon aussi massive et selon un même protocole générique, ces entreprises sont des PME, industrielles, de niveau de maturité caractérisé comme intermédiaire en Management de l'innovation. Ces PME maîtrisent assez globalement des éléments du processus de gestion opérationnelle des projets d'innovation et souhaitent acquérir une plus grande maturité du processus stratégique d'innovation de façon à être en mesure de générer de façon récurrente de nouvelles offres-produits-services innovants. Plus qu'une simple sensibilisation habituellement activée dans une telle situation pour l'accompagnement des PME traditionnelles, une démarche spécifique au programme *Innovation PME* a été développée. Résultant du cumul d'expérience de terrain de Thésame en accompagnement des entreprises en innovation, la démarche comporte des outils d'analyse dédiés (conçus en partenariat avec les cabinets Cesame3, Ideo Consultants, Polarise et Weenov), des opérations intra-entreprise de conseil (analyse/accompagnement puis plans d'actions) pour une durée de 4 mois et des opérations interentreprises de séminaire et formation. Les modalités d'intervention du programme *Innovation PME* dans les entreprises résultent d'un choix d'approche modulaire : des étapes successives courtes, continues ou discontinues et 3 options d'analyse au choix des PME (Option A : Stratégie d'innovation, Option B : Innovation dans la relation client, Option C : Maîtrise des risques dans les projets d'innovation). Le dispositif *Innovation PME* apporte une attention particulière aux PME de sous-traitance qui souhaitent évoluer vers le co-développement en innovation, Rhône-Alpes 1^{ère} Région de sous-traitance française oblige ...

Contact Thésame :

Jean Breton – Directeur Associé / Directeur (AMO) du programme Innovation PME

jb@thesame-innovation.com

Tel 04.50.33.58.21

